



**CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR LE RECRUTEMENT
DE 5 ADMINISTRATEURS RELEVANT DE LA CATÉGORIE A
DU STATUT DU PERSONNEL DE L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE
- RÉSULTATS D'ADMISSION -
- PAR ORDRE DE MÉRITE -**

Réf. : - Arrêté n° 48-2023/PR/APF du 26 décembre 2023 relatif aux modalités des concours à l'assemblée de la Polynésie française ;
- Arrêté n° 03-2024/PR/APF du 22 janvier 2024 portant ouverture du concours externe et interne de recrutement de 5 administrateurs relevant de la catégorie A de la fonction publique de l'assemblée de la Polynésie française.

I. POUR LE CONCOURS EXTERNE :

Conformément au procès-verbal de la réunion du jury du 24 octobre 2024, enregistré sous le n° 1805/APF/SG/SAF du 24 octobre 2024, sont admis au concours externe pour le recrutement de quatre (4) administrateurs relevant de la catégorie A du statut du personnel de l'assemblée de la Polynésie française, les candidats dont les noms et prénoms suivent :

❖ *Sur la liste principale :*

N°	Candidats
1	MARAMA Hereiti
2	HIRA Moehau
3	PITTMAN Ruini
4	VANAA Hinarere

❖ *Sur la liste complémentaire :*

N°	Candidats
1	FIRUU-MAITERE Heipua
2	MAUFENE Lucia
3	PENI Hinatea
4	TERE Betty
5	DROLLET Tauhani
6	VILLANT Moetia
7	ONCINS Clémentine
8	TEINAURI Vera

II. POUR LE CONCOURS INTERNE :

Conformément au procès-verbal de la réunion du jury du 24 octobre 2024, enregistré sous le n° 1805/APF/SG/SAF du 24 octobre 2024, sont admis au concours interne pour le recrutement d'un (1) administrateur relevant de la catégorie A du statut du personnel de l'assemblée de la Polynésie française, les candidats dont les noms et prénoms suivent :

❖ *Sur la liste principale :*

N°	Candidat
1	VANAA Hinarere

❖ *Sur la liste complémentaire :*

N°	Candidat
1	THENOT Alexandra



Jeanne Santini

Jeanne SANTINI